

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
31 mai 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 27

Votants 29

2023D079

OBJET :

**23. PERSONNEL
COMMUNAL.
RECRUTEMENT
D'AGENTS
CONTRACTUELS SUR
DES EMPLOIS NON
PERMANENTS POUR
FAIRE FACE À DES
BESOINS LIÉS À UN
ACCROISSEMENT
TEMPORAIRE
D'ACTIVITÉS.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le 22-06-2023

ID : 059-215904004-20230609-2023D079-DE



L'an deux mil-vingt-trois, le neuf JUIN à dix-sept heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – Mme CLINKEMAILLIE Colette – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS :

M. DELVOYE Philippe **donnant procuration** à M. CITERNE Joël
Monsieur TREDEZ Alain **donnant procuration** à Mme FLAMENT Laëtitia

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

- Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-I-1° ;
- Considérant qu'il y a lieu de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activités ;

Le conseil municipal décide à l'unanimité de recruter :

En raison de la surcharge des activités périscolaires, pour la rentrée scolaire :

- 4 postes d'adjoint d'animation maximum pour la rentrée scolaire à raison de 8 heures par semaine ;
- 2 postes d'adjoint d'animation à raison de 16h/semaine en temps scolaire pour la pause méridienne et la garderie du soir ;
- 2 postes d'adjoint d'animation à raison de 22h/semaine en temps scolaire pour la garderie du matin, la pause méridienne et la garderie du soir.

Ces agents seront rémunérés sur la base de l'indice brut de référence du 1er échelon du grade de recrutement à partir du 1^{er} septembre pour la durée de l'année scolaire.

Ces contrats pourront être renouvelés dans la limite d'une durée totale de 12 mois pendant une même période de 18 mois.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.